

BULLETIN D'INFORMATION COVID-19

Mercredi 11 mars 2020 à 14h

Attention : les informations publiées sont mises à jour régulièrement du fait de l'évolution rapide des recommandations sanitaires

34 cas CONFIRMES en Pays de la Loire

dont 4 patients guéris



Département d'origine des cas confirmés

Les hôpitaux de 1^{er} niveau : CHU de Nantes et d'Angers

Les hôpitaux de 2^{ème} niveau (opérationnels) : centres hospitaliers de St-Nazaire, de Cholet, de Laval, du Mans et de la Roche-sur-Yon.

Réalisation des tests diagnostics : les CHU de Nantes et d'Angers

MESURES DE GESTION

(stade 2)

Le virus ne vient plus seulement de Chine et d'Italie. Il circule déjà au sein de plusieurs regroupements de cas sur le territoire national. En Pays de la Loire, il n'y a pas de circulation active du virus. Il n'y a pas de quatorzaine pour les personnes revenant d'une zone à risque ou de clusters, mais des mesures de réduction sociale (ne pas rendre visite aux personnes fragiles, ne pas aller dans des rassemblements importants ...). La quatorzaine est toutefois maintenue pour les cas contact à haut risque. Les visites dans les EHPAD et autres établissements médico-sociaux sont fortement déconseillées. Les Pays de la Loire sont toujours au stade 2 du plan de prévention et de gestion des risques, mais se préparent avec l'ensemble des professionnels de santé et des acteurs concernés à un futur passage au stade 3.









Les zones d'exposition à risque

Italie, Chine continentale, Macao, Hong-Kong, Singapour,
Corée du sud et Iran

Les clusters « zones de circulation active du virus » en France

Oise (Creil, Crépy en Valois, Vaumoise, Lamorlaye, Lagny le Sec)
Haute-Savoie (Balme-de-Sillingy, Les Contamines-Montjoie) /
Morbihan (Auray, Carnac, Crac'h, Vannes) / Haut-Rhin
(Mulhouse) / Bas-Rhin (Strasbourg) / Corse (Ajaccio) /
Aude / Calvados

POUR S'INFORMER

0800 130 000

Numéro vert national appel gratuit 7j/7 24h/24

Attention, cette plateforme téléphonique n'est pas habilitée à dispenser des conseils médicaux

Pour toute question d'ordre médical : le 15

Les SAMU-Centres 15 sont au cœur du dispositif de régulation des soins de ville, des transports sanitaires et des hospitalisations.

Le virus ne circule pas tout seul, c'est l'homme, porteur du virus, qui circule.

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage









La prise en charge des patients et les mesures de prévention reposent sur tous les acteurs de santé, de la Ville et de l'hôpital, sans oublier le social et le médico-social.

SOURCES OFFICIELLES

www.gouvernement.fr/info-coronavirus www.solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus